



Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 15
Votants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt quatre

Le : 9 Septembre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 24/07/2024

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – JEAN-PIERRE ANTONIOLI – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – ~~GILLES BALDAN~~ – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – ~~DOMINIQUE DECUPPER~~ – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – MARINE MAZZACATO – MICHELE MICHALSKI – ~~AUDREY MORET~~ – ~~PAOLA NERIA~~ – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : M. BALDAN - M. DECUPPER - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME NERIA – MME VICO

PROCURATIONS :

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
**Cimetières : tarifs
concessions**

Madame THÉPAUT présente au Conseil Municipal une nouvelle tarification des concessions des cimetières Colayrac – Saint Cirq :

Concession trentenaire : 80 € le m²
Concession cinquantenaire : 160 € le m²

Columbarium 1 an : 60 €
Columbarium 15 ans : 250 €
Columbarium 30 ans : 500 €

Cavurne 30 ans : 500 €

Caveau d'attente : gratuit 3 mois
Au-delà 30 € par mois

AR Prefecture

047-214700692-20240909-D2024090902-DE
Reçu le 12/09/2024

Jardin du souvenir : gratuit

Tarifs résidents hors commune : majoration de 100 %

Les tarifs auront une date d'effet au 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, décide d'approuver les nouveaux tarifs.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus

Pour extrait conforme,

En mairie, le 09 septembre 2024

Au registre sont les signatures.

Le Maire

Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance

Jérémy BANOS

